



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 108444

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans l'étude publiée par la Fondation pour l'innovation politique intitulée : « De la diplomation à l'emploi : pour un renouveau de la politique scolaire et universitaire ». Afin d'éviter l'extinction des filières de lettres et sciences humaines, l'étude préconise de rééquilibrer les filières du baccalauréat général entre S, ES et L. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Les questions du rééquilibrage entre les séries de lycée et de l'allègement de la charge de travail des lycéens ont fait partie des éléments d'analyse qui ont conduit à l'élaboration de la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école du 23 avril 2005. Les propositions du rapport d'audit sur les lycées concernent en partie la classe de seconde. Or son éventuelle réorganisation nécessite au préalable un large débat avec l'ensemble des partenaires du système éducatif. C'est pourquoi il apparaît prématuré au stade actuel de prendre des décisions à ce sujet. De plus, la réflexion sur la rénovation de la classe de seconde générale et technologique est indissociable d'une réflexion plus large sur l'ensemble des séries de lycées. S'agissant plus particulièrement de la série littéraire L, dont les effectifs ont fortement baissé depuis quelques années, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a commandé à l'inspection générale de l'éducation nationale un rapport sur sa rénovation. Ce rapport a été adressé au ministre et a fait l'objet d'une publication. L'inspection générale a également été chargée de réfléchir sur l'évolution de la série scientifique dans le cadre de son programme de travail pour 2006-2007. À partir de ces éléments d'analyse, le ministre décidera de la suite qu'il convient de donner aux propositions formulées dans ces rapports.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108444

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11216

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1851